

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) doit réaliser un projet d'évaluation fondée sur les risques et de gestion de l'intégrité des pipelines de CO₂ à l'exercice 2022-2023. La recherche liée à la conception et à la construction de pipelines de dioxydes de carbone (CO₂) fait partie intégrante du portefeuille du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC).

Les travaux consisteront à effectuer une recension complète des écrits sur le contrôle des fractures et le comportement de fuite avant rupture (FAR) des pipelines de CO₂, y compris les codes et les normes, les documents de référence et les rapports. Élaborer des méthodes probabilistes de contrôle des fractures et d'évaluation du comportement de FAR des pipelines de CO₂ ainsi que des résultats de recherche se rapportant aux méthodes d'évaluation de l'aptitude fonctionnelle (AF) des pipelines de CO₂ aux chapitres de la corrosion et de la fissuration par corrosion sous contrainte.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer dans un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- La ressource proposée doit être titulaire d'un doctorat en génie civil, en génie mécanique et(ou) en génie des matériaux d'une université canadienne reconnue ou une équivalence, et d'un diplôme d'ingénieur praticien dans la province d'exercice.
- La ressource proposée doit posséder cinq (5) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années au sein du comité technique/groupe de travail de l'Association canadienne de normalisation (CSA) sur les normes Z662 – Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz, en particulier sur la gestion des risques, et CSA Z260 – Mesures de sécurité des réseaux de canalisations.
- La ressource proposée doit posséder 36 mois d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années en matière d'élaboration de méthodologies et d'outils logiciels pour simuler les défauts de corrosion synthétique sur les surfaces de tuyau.
- La ressource proposée doit posséder au moins douze (12) mois d'expérience acquise au cours des trois (3) dernières années en matière d'analyse de la mécanique des fractures pour les pipelines de CO₂.
- Le soumissionnaire doit faire la preuve de sa capacité d'essai à l'interne de la ténacité à la rupture des aciers pour tuyaux.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat n'est pas assujéti aux accords commerciaux.

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à l'article 10 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet achat : paragraphe 6d) - une seule personne est capable d'exécuter le marché.

Le fournisseur proposé, **Western University**, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

7. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

La période du contrat sera de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2023.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat est de moins de 60,000.00 \$ (TPS/TVH en sus).

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Western University
1151, rue Richmond
London (Ontario) N6A 3K7

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture,

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

NRCan-5000066628

laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12.D ate de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont *le **21 juin 2022 à 14h (HAE).***

13.D emande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Marie-Josée Michaud
Agente principale en approvisionnement
Ressources naturelles Canada
1055, rue du P.E.P.S., C.P. 10380
Québec (Québec) G1V 4C7
418 563-6916
Marie-josée.michaud@nrcan-rncan.gc.ca